



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction départementale des territoires  
de la Haute-Loire

Service « environnement et forêt »

Affaire suivie par Bertrand TEISSEDRE  
Tél. : 04 71 05 84 86 - Télécopie : 04 71 05 84 70  
Courriel : bertrand.teissedre@haute-loire.gouv.fr

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS  
DU PUBLIC**  
relative au projet d'arrêté (et son annexe)  
approuvant le schéma départemental de gestion  
cynégétique dans le département de la Haute-  
Loire

Le Puy-en-Velay, le 22 juillet 2016,

**Objet** : Synthèse des observations du public relative au projet d'arrêté (et son annexe) approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique dans le département de la Haute-Loire.

La consultation du public relative au projet d'arrêté (et son annexe) approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique dans le département de la Haute-Loire a été réalisée par mise en ligne sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Loire du 01 juillet 2016 au 21 juillet 2016 inclus.

**A l'issue de cette période de consultation, il a été constaté qu'aucune observation n'avait été formulée.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

Direction départementale des territoires  
de la Haute-Loire

Service « environnement et forêt »

Affaire suivie par Bertrand TEISSEDRE  
Tél. : 04 71 05 84 86 - Télécopie : 04 71 05 84 70  
Courriel : [bertrand.teissedre@haute-loire.gouv.fr](mailto:bertrand.teissedre@haute-loire.gouv.fr)

**MOTIFS DE LA DECISION**  
relatifs au projet d'arrêté (et son annexe)  
approuvant le schéma départemental de gestion  
cynégétique dans le département de la Haute-  
Loire

Le Puy-en-Velay, le 22 juillet 2016,

**Objet** : Motifs de la décision relatifs au projet d'arrêté (et son annexe) approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique dans le département de la Haute-Loire.

La loi du 26 juillet 2000 a confié aux fédérations départementales des chasseurs l'élaboration du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) et a confié au préfet le soin de valider ce schéma par arrêté.

A l'issue de la période de consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral (et son annexe) validant pour 6 ans le schéma départemental de gestion cynégétique de la Haute-Loire, il a été constaté qu'aucune observation n'avait été formulée.

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage a quant à elle rendu un avis favorable sur ce projet lors de sa séance du 14 juin 2016.

En conséquence, l'arrêté préfectoral (et son annexe) relatif au schéma départemental de gestion cynégétique peut être publié, pour être porté notamment à la connaissance des chasseurs de Haute-Loire.